

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par les fonds « Mediterranea Capital Partners » et « Capmezzanine III » de la société « Dislog Dispositifs Médicaux », aux côtés de « Dislog Group SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- Les acquéreurs :

1. Les entités du fonds « Mediterranea Capital Partners » composé de :
 - « MC IV Packaging SA » ;
 - « Mediterranea Capital IV Morocco FPCC-RFA-Compartment 1 Maroc » ;
 - « Mediterranea Capital IV Morocco FPCC-RFA-Compartment 2 Maroc » ;
2. Le fonds « Capmezzanine III ».

- La cible : « Dislog Dispositifs Médicaux SA ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de fourniture des dispositifs médicaux.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 juin 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « MC IV Packaging SA », les fonds « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA-Compartiment 1 Maroc », « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA-Compartiment 2 Maroc » (ensemble « les Entités MCP ») et le fonds « Capmezzanine III » de la société « Dislog Dispositifs Médicaux SA », aux côtés de la société « Dislog Group ».

« MC IV Packaging SA », est une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 12C rue Guillaume J. Kroll, 1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B283550 ;

« Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA Compartiment 1 Maroc », est un fonds de placement collectif en capital de droit marocain, dont le numéro d'agrément est AG/FPCC/003/2024 ;

« Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA Compartiment 2 Maroc », est un fonds de placement collectif en capital de droit marocain, dont le numéro d'agrément est AG/FPCC/004/2024.

L'objet des entités « MCP » est d'investir dans des PME et des entreprises de taille moyenne qui sont actives au Maroc dans différents secteurs d'activités.

« Capmezzanine III » est un fonds de placement collectif en capital de droit marocain dont le numéro d'agrément est AG/FPCC/001/2024 géré par CDG Invest Growth, filiale à 99,99% de CDG Invest, elle-même détenue à 100% par le groupe CDG. « Capmezzanine III » est un fonds généraliste qui vise à soutenir le développement des Petites et Moyennes Entreprises à fort potentiel de croissance au Maroc et en Afrique subsaharienne.

« Dislog Dispositifs Médicaux » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à la Zone Industrielle Ouled Saleh, Bouskoura – Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 670155. Elle est une filiale détenue, à ce jour, à 100% par la société « Dislog Group SA », société anonyme de droit marocain. Une opération de restructuration interne est en cours de réalisation au sein du groupe Dislog, visant à regrouper l'ensemble des filiales dudit groupe actives dans le secteur des dispositifs médicaux sous l'égide de la société « Dislog Dispositifs Médicaux SA ».

Fait à Rabat, le 12 juin 2025